

Artisanat Mauricien **À quand la reconnaissance ?**



Les autorités locales semblent vouloir professionnaliser le métier de l'artisanat. Mais bien que les efforts aient débuté, il reste de nombreuses barrières à briser pour parvenir à ce que l'artisanat mauricien gagne sa propre maturité. Que faire et comment y parvenir ?

Les récentes dernières années ont vu une recrudescence de l'artisanat dans le pays. Et pour cause : il est considéré comme étant un débouché potentiel et durable, et s'offre comme une voie de la deuxième chance pour de nombreux Mauriciens. Pourtant, l'artisanat a toujours existé dans le pays, d'une manière informelle et dispersée, laissé à lui-même, alors qu'il pouvait éventuellement se transmettre de père en fils.

Heureusement, on assiste aussi, depuis quelque temps déjà, à une volonté de professionnaliser ce secteur, qui pourrait créer de bonnes opportunités pour nos compatriotes, surtout dans le domaine du tourisme ou sur un marché plus large. Les autorités locales l'ont d'ailleurs inclus dans leur programme, à l'instar de la National Empowerment Foundation (NEF) et la Small and Medium Enterprises Development Authority (SMEDA), qui encouragent vivement les intéressés dans le domaine à travers différents projets de soutien.

Ces projets concernent, par exemple, l'initiation à l'artisanat aux jeunes issus de milieux défavorisés, qui ont été exclus du système scolaire traditionnel pour une raison ou pour une autre. Et des femmes qui ont perdu leur emploi ou, tout simplement, des femmes au foyer qui désirent acquérir une compétence afin d'en faire leur gagne-pain.

Ceux qui sont déjà dans le métier peuvent, eux aussi, suivre des formations à travers les associations pour apprendre des aspects de leur métier qu'ils ignoraient jusqu'alors. Pour cela, de nombreuses Organisations non gouvernementales (ONG) œuvrent sur le terrain et collaborent avec ces institutions et bénéficient des programmes spécialisés, à l'instar de la Corporate Social Responsibility (CSR) ou des prêts à taux préférentiel pour démarrer leur entreprise.

LONG EST LE CHEMIN

Mais la voie vers la professionnalisation de ce secteur est loin d'être tracée d'avance, car on peut se poser la question de savoir si ces artisans arrivent à en faire un gagne-pain, si des

structures sont mises en place pour accompagner ces « futurs artisans » pour que ceux-ci puissent s'établir et durer sur le marché. D'autant que la compétition venant des pays asiatiques est très rude. Ce secteur pourrait pourtant aider à créer de la richesse et, surtout, à générer de l'emploi. Quelle solution, alors, pour protéger au mieux les intérêts de nos artisans locaux face à l'invasion des produits artisanaux étrangers sur notre marché ? Eléments de réponse...

« L'artisanat est un des véhicules de nos projets communautaires et comporte de nombreux avantages », indique Pierre de Portzamparc, Communication Manager de la NEF, en ajoutant que, mis à part le côté apprentissage du métier, il permet, en amont, de développer des qualités chez ses bénéficiaires, comme la créativité, l'innovation et l'esprit de débrouillardise.

« L'apprenti ne deviendra pas forcément un artisan, mais acquerra des bases qui lui serviront plus tard », indique-t-il, en ajoutant que « la NEF contribue à professionnaliser ce métier en lui trouvant de nouveaux débouchés et en lui permettant, à travers des programmes spécialisés, de se renouveler et de devenir plus fiable pour être mieux commercialisable. » Être plus commercialisable...

Pas évident ! D'autant plus qu'il n'y a pas véritablement de plateforme nationale pour promouvoir la vente et la popularité des produits fabriqués à Maurice à l'extérieur, ou même d'ailleurs sur le marché local. Bien qu'il y ait des foires organisées, à l'instar de celles de la SMEDA, la clientèle n'est pas facile à démarcher, surtout pour les petits entrepreneurs, qui débutent dans le métier et qui ont pourtant beaucoup de talents.

Les artisans tentent alors tant bien que mal à s'organiser, chacun à sa manière, afin de promouvoir la vente de leurs produits, notamment à travers des associations comme Entreprendre au Féminin Océan Indien (EFOI). Ginette Villeneuve Anaudin, présidente de l'association à Maurice, nous parle des activités faites au sein de son association. « Nous aidons nos membres qui ont déjà leur petites entreprises à développer et à commercialiser leurs produits », indique-t-elle, en poursuivant que l'association bénéficie de « mentors » de la NEF. « Les entrepreneurs membres apprennent à maîtriser le coût de leurs produits ainsi que leur qualité, ce qui est très important en affaires », indique-t-elle. L'association souhaite aussi ouvrir des boutiques régionales dans des pays où l'EFOI est présente, à l'instar de La Réunion, Madagascar, les Comores et les Seychelles.

« Nous pourrions ainsi faire connaître et vendre les produits de ces différents pays dans ces boutiques, mais pour cela, il nous faut l'aide des bailleurs », affirme-t-elle.

Mais la présidente de l'EFOI évoque également la lenteur administrative des institutions qui, dit-elle, fait perdre un temps précieux à ceux désireux de vouloir progresser dans leur démarche. En ce sens, elle pense que le projet de mentorat est une excellente initiative qui devrait s'étendre beaucoup plus.

(Continue..)